

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LA VALLEE DU TIR



Seuil d'information et de recommandations et seuil d'alerte

Communiqué du: **13/06/2012 07h30**

Observations: **Mardi 12 juin 2012**
En cours

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

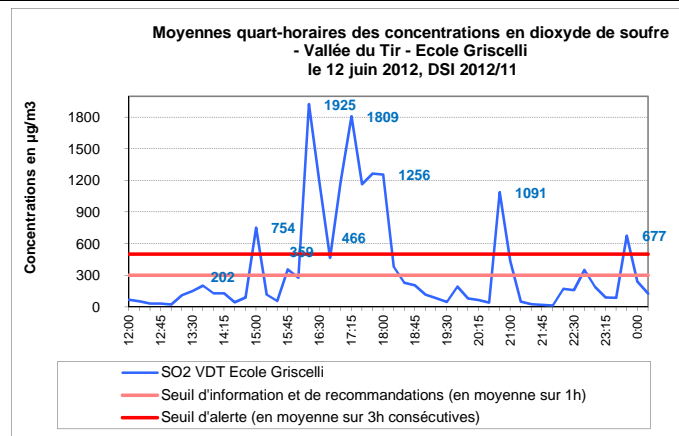
Suite aux deux dépassements enregistrés ce matin dans le secteur de la Vallée du Tir, l'analyseur placé à l'école Griscelli mesure de nouveau de fortes concentrations en dioxyde de soufre, polluant d'origine industriel. Le seuil d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 15h45 avec une valeur de 322 µg/m³ (moyenne horaire glissante sur 15min, de 14h45 à 15h45).

Mise à jour à 16h45 : Les concentrations mesurées entre 16h et 17h sont particulièrement fortes et sont de l'ordre des valeurs "record" mesurées en juillet 2008 à l'Ecole Griscelli.

Mise à jour le 13/06 à 7h30 : les concentrations en dioxyde de soufre sont restées très fortes durant le début de soirée. Le seuil d'alerte (500 µg/m³ en moyenne sur 3h consécutives) a été franchi entre 17h et 20h15, avec une valeur maximale horaire de 1374 entre 17h et 18h.

Avec une moyenne journalière de 302 µg/m³, la valeur limite journalière de 125 µg/m³ est largement dépassée.

Zones concernées	Vallée du Tir - quartiers situés à l'Est de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration-heure) d'apparition du dépassement	322 µg/m ³ en moyenne de 14h45 à 15h45
Valeur horaire (concentration-heure) de disparition du dépassement	en cours
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	8
Maximum horaire (concentration - heure)	1374 µg/m ³ en moyenne de 17h00 à 18h00
Moyenne journalière	302 la journée du 12/06/2012



Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France, des vents forts de 17 à 18 kt, avec des valeurs maximales à 30 kt, majoritairement de secteurs Ouest, sont observés depuis 14h00.

Ces vents d'Ouest favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers les secteurs de la Vallée du Tir, Montagne Coupée et Portes de Fer.

Mise à jour à 16h45 : les vents soutenus, de secteurs Ouest à Ouest-Nord/Ouest favorisent depuis ce matin la dispersion du panache industriel vers les quartiers de la Vallée du Tir, Montagne Coupée et Portes de Fer.

Mise à jour le 13/06 à 7h30 : les vents moyens à forts de secteurs Ouest-Nord/Ouest à Nord-Ouest ont favorisé la dispersion du panache industriel vers les quartiers de la Vallée du Tir, Montagne Coupée et Portes de Fer, Haut Magenta et Vallée des Colons.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc